

Communiqué de presse Coop Protection Juridique, avril 2023

## Coop Protection Juridique SA accueille Aroldo Cambi au conseil d'administration pour succéder à Barbara Spalinger

**Lors de l'assemblée générale de Coop Protection Juridique SA du 19 avril 2023, Aroldo Cambi a été élu au conseil d'administration. Il succède à Barbara Spalinger, qui s'est retirée après six années fructueuses au sein du conseil d'administration.**

Le président du conseil d'administration Ralph Jeitziner (à gauche sur la photo) remercie chaleureusement Barbara Spalinger, qui a contribué de manière déterminante au développement réussi de Coop Protection Juridique SA grâce à son grand engagement et à sa perspicacité. Parallèlement, le conseil d'administration est ravi d'avoir trouvé en Aroldo Cambi (à droite sur la photo) un successeur qualifié et expérimenté. En tant que responsable des finances, Aroldo Cambi est également, comme son prédécesseur, membre de la direction du Syndicat du personnel des transports (SEV) et en même temps gérant de la caisse de pension SEV.

### Contact avec les médias

---

Petra Huser, responsable de la communication, [petra.huser@cooprecht.ch](mailto:petra.huser@cooprecht.ch)

### **À propos de Coop Protection Juridique SA**

*Coop Protection Juridique SA est une assurance de protection juridique indépendante qui développe et distribue des solutions de protection juridique pour les particuliers, les organisations, les syndicats et les PME. Coop Protection Juridique SA dispose de son propre service juridique. Ses juristes et avocats se distinguent par un vaste savoir-faire et traitent près de 40 000 cas par an. Les sociétés partenaires sont des syndicats, des assureurs maladie, Helvetia et le «Beobachter». Avec Helsana Assurances SA, Coop Protection Juridique SA a fondé la société en joint-venture Helsana Protection Juridique SA. En 2018, Coop Protection Juridique SA a fondé la filiale YLEX SA. [www.cooprecht.ch](http://www.cooprecht.ch)*